

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. 05 22 20 45 45 (LG) - Fax 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W19-556263

98709

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique
Cadre réservé à l'adhérent(e)		
Matricule : 95383	Société : RAM	<input type="checkbox"/> Autres
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :
Nom & Prénom : MOUSTAKIM SAMIRA		
Date de naissance : 28-03-68		
Adresse : Larache		
Tél. 0661 51 85 54	Total des frais engagés : 49,60 Dhs	

Cadre réservé au Médecin		
Cachet du médecin : Dr. Rajaa AFIFI Professeur Hépato-Gastro-Entérologue Imm.24, Appt.9, Av. Omar Ibn Khattab Agdal - Rabat - Tél.: 05 37 77 04 04 INPE : 101102044		
Date de consultation : 73/10/2021	Nom et prénom du malade : MOUSTAKIM SAMIRA Age: 51	
Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie : Diabète pédiatrique		
En cas d'accident préciser les causes et circonstances		
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.		

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Rabat Date : 06/10/2021 Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHÉRENT	
Déclaration de maladie	N° W19-556263
Remplissez ce volet, découpez-le et conservez-le. Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.	
Coupon à conserver par l'adhérent(e).	
Matricule :	
Nom de l'adhérent(e) :	
Total des frais engagés :	
Date de dépôt :	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23 oct. 2021	Contrôle	Spécialiste		INP : INPE-101102044 Dr. Rajaa AFIFI Professeur Hépato-Gastro-Entérologue Immeuble 24, Avenue Omar Ibn Khattab Agdal - Rabat - Tél: 05 37 77 04 04 INPE : 101102044

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie du Majlis Central Dr. KHALID IDEB Rabat - 10000 INPE : 101102044	23 nov. 2021	49,60

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

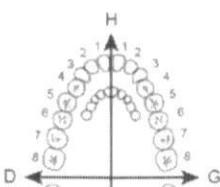
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :
				INP : []
				COEFFICIENT DES TRAVAUX []
				MONTANTS DES SOINS []
				DEBUT D'EXECUTION []
				FIN D'EXECUTION []

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

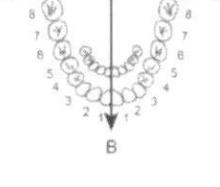
DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433562
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		
G		



[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Rajaâ AFIFI

Spécialiste des Maladies du Tube Digestif,
Gastro-entérologie, du Pancréas et de Proctologie
Professeur à la Faculté de Médecine de Rabat



الدكتورة رجاء عفيفي

أستاذة مختصة في أمراض الجهاز الهضمي

المعدة - الأمعاء - الكبد

أستاذة بكلية الطب والصيدلة

Rabat, le

٢٣٠٦٢٠٢١

M^{me} Moustakim Samira

① D. cure Fœt

49.60 Taup. bwt / Mme x 03 Mois

Pharmacie du Maroc Central
Dr. KHALID IDER
Hôp. 1^{er} Lai, 4^e Sétierg, Hay Riad
Rabat - Tel.: 05 37 77 67 82
WAP : 10102047019

Dr. Rajaâ AFIFI
Hôp. 1^{er} Lai, 4^e Sétierg, Entérologue
mm.24 Appt.9, Agdal - Rabat - Tel.: 05 37 77 04 04
WPE : 101102044

عمارة 24، الشقة ٩- الطابق الثاني، شارع عمر بن الخطاب - أكدال - الرباط
Imm 24, Appt 9, 2^{eme} étage - Av. Omar Ibn Khattab, Agdal - Rabat
Tél.: 05 37 77 04 04 / الهاتف : E-mail : afifirajaa@yahoo.fr
البريد الإلكتروني :

Solution huileuse buvable

Fabriqué par : **SMB**

SMB TECHNOLOGY S.A.
39 rue du Parc Industriel,
B-6900 MARCHE-EN-FAMENNE Belgique.

6 118001 320103

Réutilisable



D3 Vitamine
Ergo 5000 100 000 UI

Ergo ® forte

3 ampoules buvables

Composition : Cholecalciferol 100 000 UI
Principe actif : Cholecalciferol d'origine à forte teneur en dépassant
A conserver : Dans son emballage d'origine à l'abri de la
lumière et à une température ne dépassant
pas 30°C.

Instructions... : pas de la prostate des enfants.
Indications... : pas de la prostate des enfants.
Exclusions... : pas de la prostate des enfants.
Contraindications... : pas de la prostate des enfants.

Cholecalciferol 100 000 UI
Principe actif : Cholecalciferol 100 000 UI

A conserver : Dans son emballage d'origine à l'abri de la
lumière et à une température ne dépassant
pas 30°C.

Instructions... : pas de la prostate des enfants.
Indications... : pas de la prostate des enfants.
Exclusions... : pas de la prostate des enfants.
Contraindications... : pas de la prostate des enfants.

SMB



Les Laboratoires ERGO MAROC
108, Rue Pasteur, Casablanca, Maroc.
NIM N° : 24/16DMP/21/NNP
Importé par : Ergo MAROC

Vitamine D3
Cholecalciferol 100 000 UI

D-CURE® FORTE

3 ampoules buvables

PPV: 49,60 DH
LOT: 21H23
EXP: 08/2024

12

NB2024M0919
09/08/2018